



DIRECTION TERRITORIALE

**CENTRE – OUEST
- AUVERGNE -LIMOUSIN**

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT

BUREAU D'ETUDES OUEST

**10 bis rue Sarrazin BP 82103
44020 NANTES CEDEX 1**

**Hervé DUMONTEL
Expert Arbre Conseil ©
Maison forestière de chédouet
72600**

LA FRESNAYE sur CHEDOUET

hervé.dumontel@onf.fr

Portable : 06.17 78 16 56

Tel et fax : 02.43.97.80.96

**DREAL des pays de la Loire
Madame Nadine LOCHON
5 rue Françoise GIROUD**

44263 NANTES CEDEX

La Fresnaye sur chédouet, 27 janvier 2013

Objet : dossier domaine de Pescheray (Sarthe)

Copie :

Madame,

En complément du dossier établi par Monsieur Bruno DELABARTHE directeur du domaine de Pescheray au Breil sur Merize (72), je vous apporte dans ce courrier les compléments d'informations demandés.

Dans le cadre d'une mise en sécurité de l'espace public du domaine de Pescheray, Monsieur DELABARTHE a contacté le service Arbre Conseil® de l'ONF à Nantes. Ayant été désigné chef de projet pour cette opération, j'ai réalisé en 2012 un état des lieux des parkings, des allées et des enclos animaliers. Le domaine n'est pas situé sur une zone répertoriée comme parc (Naturel etc.) sous couvert de Monsieur DELABARTHE.

Il ressort de cet audit que les activités anthropiques ont eu un impact sérieux sur ces espaces au fil du temps.

Le parking principal est réalisé sur une parcelle boisée dont la composition est essentiellement du chêne (mélange pédoncule et sessile). Le tassement du sol par les véhicules et le public a sérieusement impacté le sol provoquant un tassement excessif avec destruction souvent irréversible des systèmes racinaires.

Il est nécessaire aujourd'hui de remédier à ces problèmes en aménageant de façon rationnelle cet espace, pour ce faire nous sommes obligés de procéder à l'abattage de quelques arbres. Pour information cette zone n'a qu'un intérêt limité en valeur écologique. Par contre ces travaux permettront de conserver un maximum d'arbres et de garantir une meilleure sécurité des usagers.

Sans ces interventions la quasi-totalité des arbres sera à récolter rapidement pour cause de dépérissement avec infestation par des agents pathogènes lignivores non concernés par des mesures environnementales conservatoires.

Les allées et enclos ouverts au public ont fait et feront l'objet d'une expertise au pied par pied ou par bouquet le but étant de sécuriser les espaces ouverts au public.

Les arbres présentant un intérêt écologique seront conservés dans la mesure où la sécurité des usagers ne sera pas compromise.

Les travaux d'abattage seront réalisés en période hivernale pour pouvoir valoriser les produits commercialisables, les périodes de nidifications et autres seront respectées.

Les arbres présentant des niches écologiques comme le grand capricorne européen seront dans la mesure du possible remis dans la zone forestière conformément aux décrets en vigueur.

Les perturbations occasionnées par ce projet sont limitées, sachant que la plus grande partie du domaine est une forêt avec un plan de gestion et un suivi forestier périodique.

C'est dans cet espace que se trouve la majorité des arbres ayant une valeur au niveau de la biodiversité, ils ne seront donc pas touchés par ce projet.

D'autre part des mesures compensatoires seront réalisées sous forme de nouvelles plantations qui prendront en compte les contraintes anthropiques à venir.

Un document d'expertise et de gestion de ces espaces ouverts au public est en cours d'élaboration pour permettre au gestionnaire la prise en compte de tous les facteurs impactant les zones.

Je me tiens à votre disposition pour d'éventuels compléments d'informations en accord avec Monsieur DELABARTHE directeur du site.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes sentiments respectueux

L'Expert Arbre Conseil ® HDumontel

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the left.